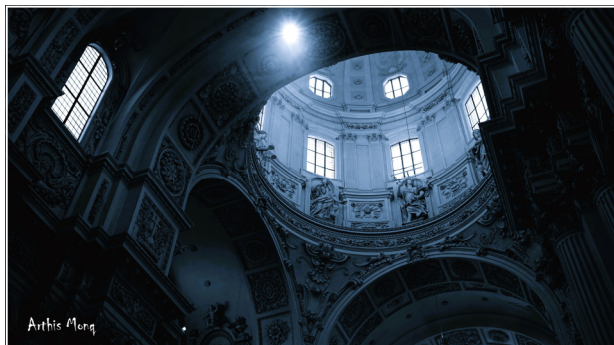




Vivre le présent, « demain » est un jour perdu.

N° 33 - Novembre 2025

Recycler, oser changer

Disclaimer :

Les prestations indiquées dans cet article sont celles du passé et n'engagent en rien une conclusion certaine pour l'avenir. Nos articles ne sont pas une invitation à l'investissement et ne sont pas un conseil de placement personnalisé. En ce sens, les éventuelles actions promotionnelles sont une opportunité, mais elles ne doivent pas cacher qu'investir n'est pas un jeu, mais un acte réfléchi, encadré par une législation spécifique. Bref, contactez-nous si vous envisagez la chose afin de réaliser vos opérations correctement et dans le bon ordre !

Un nouvel avantage original pour nos clients

Au titre d'avantage, je n'évoque pas ici les actions taxe qui sont encore en cours auprès de mes partenaires NN et Allianz (y compris en branche 21 !), ni même la renaissance des Blue Friends Days (voir p.4), mais bien la mise en vente à prix réduit de nombreux objets qui peuplent aujourd'hui ma maison, et qui pourront demain devenir vos compagnons de route.

Constatant comme beaucoup que l'accumulation de biens à des limites qui sont aussi l'occasion de les repousser pour partager les (s)avoirs et les sensibilités, et dans un esprit de transformation qui n'est pas loin du challenge, je mets en vente près de 500 objets via le site du **Grenier bleu**, une création tout à fait originale et complètement personnelle. On y trouve de tout :

- de très nombreux **jeux de société** sortant des sentiers battus utiles en ces proches temps de fête, en ce compris des jeux surdimensionnés en bois uniques, et le tout provenant de ma ludothèque privée ;
- une authentique **collection d'œuvres originales**, incluant pour la première fois celles d'Arthis Monq, à découvrir dans la section *Galerie bleue* du site ;
- des **DVD** en pagaille, du genre qu'on ne trouve pas sur Netflix, avec une offre de dingue, à dénicher pour les plus rapides ;
- des **livres d'art**, des **BD**, des objets de **cuisine** et de **déco**, des **téléphones** et de l'électro, des **montres** et des bijoux, du **textile** et de la literie, des **jouets**, des **meubles**, des articles de **bureau** et même un **billard** Black hole unique.

Votre avantage ? Tous les clients Ligne Bleue en date du 15 novembre bénéficient de **10 % sur toutes leurs commandes**, en plus des nombreux objets gratuits qui sont offerts gracieusement sur le site.

Rendez-vous sur <https://le-grenier-bleu.odoo.com> pour tout savoir et tout voir !

Éditeur responsable

Bernard Poncé, Gérant de
Ligne Bleue srl
FSMA 0.832.888.322

Avenue du Parc 8
5004 Bouge (Namur)

www.lignebleue.biz

© Images : Freepik.com et
Arthis Monq.

Désabonnement ?

Envoyez simplement un
mail avec vos coordonnées
et la mention « STOP LB ».

Bernard Poncé

Les dernières publications parues sur www.lignebleue.biz.

Fonds Cleantech : informez-vous !

À la toute fin décembre 2024, nous avons publié une analyse du fonds Cleantech, notamment diffusé par notre partenaire Athora via Funds for Good. Le fonds change de gestionnaire et va modifier sa politique d'investissement. Si vous disposez encore de parts, nous vous invitons fortement à lire notre article (actualité du 15 novembre) ou nous contacter.



Analyse : le produit Xcellence et ses Sicav à la loupe

Vous savez que depuis quelques temps déjà, notre bureau a choisi de travailler avec la compagnie Allianz. Au départ, nous nous y sommes intéressé pour son offre en branche 21, qu'elle a eu la bonne idée d'agrémenter d'une action taxe (toujours en cours à l'heure d'écrire ces lignes, fin au 19 décembre - dossier complet !).

Mais par la suite, notre regard a également été attiré par son produit Xcellence qui propose un contrat à risque boursier. Toutefois, ici, pas question d'avancer sans un regard encore plus vigilant, et ce malgré la même action taxe. Car qui dit branche 23 dit Sicav. Et nous savons qu'en la matière, la qualité des contenus et des prestations peuvent fortement différer d'un instrument financier à l'autre.

Lisez notre analyse en actualité du 15 novembre.



Vivre de sa rente

Nous venons d'éditer une nouvelle fiche pratique sur le thème de la rente que l'on peut se constituer pour obtenir un capital complémentaire à une pension, par exemple. Nous vous présentons les résultats de nos travaux de recherche et comparaisons. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils seront sans doute surprenants pour beaucoup. (actualité du 15 novembre).



Trophées d'assurance-vie : partenaires récompensés



Lors de la cérémonie de remise des trophées DECAVI Vie qui s'est déroulée le jeudi 23 octobre 2025 à The Event Lounge à Bruxelles, nos partenaires Allianz et NN ont été récompensés. Lisez notre actualité du 8 novembre.

Taxe sur les plus-values : la mesure est reportée... mais pas annulée !

Vu les aléas gouvernementaux sur le budget, l'application de la taxe sur les plus-values est reportée au 01 janvier 2027. Nous ne pouvons que nous en féliciter, même si c'est un report temporaire. À tout le moins, espérons que ce temps additionnel permettra à certains de voir l'absurdité des textes et lui préférer une flat tax d'un taux moindre, mais applicable à toute plus-values et sans dingueries administratives.

Un peu de modération, s.v.p.

La loi anti-blanchiment ne permet pas tout...

...et certainement pas d'oublier le sens de la mesure !

Les déboires que nos clients ont avec un de nos partenaire au Luxembourg lorsqu'il souhaitent le quitter sont assez exemplaires des dérives permises par les autorités de contrôle. Et c'est inadmissible.



Nous avons rédigé un article où chacun pourra prendre connaissance des incohérences que nous avons pu relever lors des démarches administratives exigées par la compagnie au mépris manifeste de toute notion de proportionnalité (pourtant présente dans la loi) et surtout, ce qui est sans doute plus grave, de tout effort didactique pour inviter les clients à la compréhension de ce qui se passe. Il semble que l'assureur fasse reposer ce devoir sur le courtier, mais sans rien expliquer d'autre à celui-ci que : c'est la loi ! Et bien, c'est un peu (trop) court, vieille dame.

Notre site étant public, nous avons anonymisé non seulement les noms des personnes impliquées dans les cas auxquels nous avons été confronté, mais aussi le nom de la compagnie, devenue Blux pour l'occasion.

Nos lecteurs pourront se dire qu'ils n'ont rien à faire de ce qui se passe par delà nos frontières. Erreur ! Car il ne s'agit pas ici de territoire, mais de pratiques européennes... qui deviennent partout pérennes. Et donc, ça va vous tomber dessus un jour ou l'autre et en réalité, c'est déjà le cas. Oui, ici, en Belgique. Alors, autant être prévenu et, avant de poser un acte regrettable, autant poser les bonnes questions sur base des expériences vécues.



Que faire en cas de décès ?

La question nous revient maintenant régulièrement, hélas : « Qu'est ce que mes héritiers doivent faire si je décède, à part pleurer beaucoup ? ». Précisons tout d'abord que la régularité du propos n'est pas due à une surmortalité soudaine dans notre clientèle, mais simplement au fait que nous diffusons le contrat AFER depuis 1990. Dès lors, l'âge des adhérents au contrat ne recule pas.

Afin d'alléger la charge administrative qui parfois recouvre l'émotionnelle, nous avons édité une fiche (la troisième du genre) qui détaille les aspects pratiques liés au décès d'un titulaire de contrat AFER. Pour en prendre connaissance, nous vous renvoyons vers le site de l'association Afer Europe + sur lequel nous avons déposé le fruit de notre labeur : <https://afer-europe.be/bibliotheque/fiches-pratiques/>.

Les Blue Friends days reviennent et c'est gratuit !



Le dernier opus des BFD remontait à juin 2023. Il était temps de remettre le couvert. Cette fois-ci, Ligne Bleue vous invite à séjourner dans un gîte sympa à Houffalize / Sommerain. C'est **totalelement gratuit**, et c'est bien sûr réservé aux clients Ligne Bleue (en épargne), quels que soient les fonds placés par notre intermédiaire. C'est surtout très convivial avec un principe simple : on profite du gîte pour passer un temps agréable sans prise de tête. Chacun fait ce qu'il veut, quand il veut. À l'extérieur, promenades et activités diverses. **Et surtout, on n'oublie pas que personne d'autre ne propose ça et on en profite parce qu'on a qu'une seule vie.**

Les infos pratiques (en résumé)

C'est quand ? : du dimanche 11 janvier 2026 dans l'après-midi au vendredi 16 janvier à max. 10.00.

C'est où ? : A Sommerain, un village proche de Houffalize. Gîte Allegria. **Descriptif sur notre site, en actualité du 21 octobre.** Vous allez kiffer.

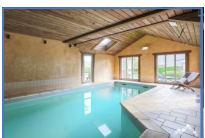
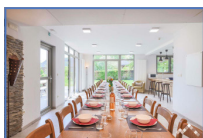
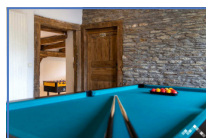
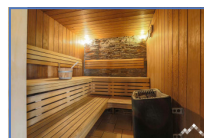
Combien de temps on peut rester ? : Le temps que vous voulez.

Que faut-il apporter ? : Votre bonne humeur, votre maillot de bain et de quoi vous sustenter (mais les petits-déjeuners sont offerts). Les infos détaillées seront fournies ultérieurement aux participants.

Faut-il réserver ? : **Oui, c'est indispensable.** Premier arrivé, premier servi.

Faut-il réserver vite ? : Pas spécialement, mais ça nous aiderait. En effet, en fonction du nombre de personnes certains jours, nous allons demander à nos partenaires de venir présenter un sujet d'actualité, axé sur la durabilité. Plus tôt vous réservez, mieux nous pouvons nous organiser car les agendas des uns et des autres sont vite chargés.

Et si on veut juste venir une journée et assister à une conférence ? : C'est possible aussi.

*Fun**Convivialité**Amusement**Relaxation**Sérénité**Réflexion*

NOUVEAUTÉ : Comme nous avons accès à une salle de présentation, nous la mettons gracieusement à disposition de ceux qui souhaiteraient présenter leur propre activité à d'autres personnes, y compris leurs propres clients ou connaissances, en tenant bien sûr compte des places limitées dans la salle. Profitez-en !